

Redéfinition: nouveau mât d'éclairage au boulevard de la Cluse à Genève

Autor(en): **Wurth, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **124 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-79375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Redéfinition

Nouveau mât d'éclairage au boulevard de la Cluse à Genève

Par Christian Wurth
architecte EPFL/SIA
Atelier d'architecture
Rue des Vieux-
Grenadiers 8
1205 Genève

Depuis plusieurs années, la Ville de Genève se préoccupe de définir de nouvelles règles d'intervention dans l'espace public. Le Service d'aménagement urbain de la ville coordonne la mise en œuvre des projets et mène une réflexion critique sur cet aspect du développement de la cité. En effet, il est parfois difficile de maintenir une cohérence des éléments qualifiant l'espace public, alors que celui-ci est à tout moment touché par les activités de nombreux intervenants différents.

Dans le cadre du nouvel aménagement du boulevard de la Cluse, une synthèse a donc été tentée avec les multiples protagonistes impliqués: Services de la voirie, Services industriels, Service des canalisations, Office des transports et de la circulation, Service des espaces verts, constructeurs privés et publics, entrepreneurs, et bien d'autres.

Ce bouillonnement constructif a notamment fourni le prétexte d'une réflexion sur des habitudes acquises: quoi de plus habituel et banal, par exemple, que d'utiliser le fût d'un poteau TPG pour tendre le câble de suspension de l'éclairage routier? Et pourtant, cet usage a été revu. L'esthétique discutable autant que la masse, parfois surmontée de plusieurs réductions, qui vaut au mât d'éclairage public le surnom de « fusée Ariane », méritaient que l'on redéfinisse cet objet.

L'enjeu consiste à évaluer les coûts engendrés par cette opération dans la perspective d'une amélioration véritable. Plus concrètement, il faut fixer la limite au-delà de laquelle la dépense s'avérerait

excessive. Cette limite a, en l'occurrence, été établie par la lampe d'éclairage routier qu'utilisent régulièrement les SIG: le développement d'une telle lampe nécessite en effet un investissement considérable, justifié par de nombreux essais dans des laboratoires hautement spécialisés (environ un million de francs). Ainsi, malgré un décalage entre le design du mât d'éclairage et son projecteur, il n'est donc pas question à ce stade de proposer un nouveau luminaire. Quant au mât, si sa fabrication industrielle ne permet plus de le désigner comme un prototype, son prolongement final sur la lampe suspendue reste encore à mettre au point.

La lampe actuellement en place est déjà un produit techniquement fiable, dont la consommation énergétique est concurrentielle. Le second volet de développement pourrait être entrepris par des ingénieurs éclairagistes soucieux d'améliorer encore son rendement, si bien qu'une conception unifiée du mât et de la lampe d'éclairage public deviendra alors possible.

De telles expériences urbaines ouvrent un nouveau champ d'application des connaissances de l'architecte et du designer. Il y a un nouvel équilibre à trouver entre ce qui, désormais, n'est plus tout à fait du mobilier urbain ponctuel et ce qui pourrait redéfinir de manière plus globale les caractéristiques des différents espaces publics. Cette voie implique probablement de nouvelles perspectives de recherche identitaire, par le biais d'interventions ou d'ajouts qui devront demeurer discrets.



